

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENT N°330

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n°330 imposant les taxes pour l'année 2021 a été adopté le 1<sup>er</sup> février 2021 à la réunion ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer. Le règlement sera également disponible sur le site Web de la Municipalité.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 2<sup>e</sup> jour de février deux mille vingt-et-un.**



Martin Turgeon

.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroits désigné par le Conseil entre huit heures et neuf heures de l'avant-midi, le deuxième jour de février 2021.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce deuxième jour de février deux mille vingt-et-un.**

Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier